Louvain-la-Neuve
Complexe sportif de Blocry
15-12-24

Olln.be

Challenge des jeunes BPM du Brabant Wallon
& 14e Perche de la Dyle *N° LBFA : F4416*

	Courses	Long. 1 (ext)	Long. 2 (int)	Hauteur	Poids 1 (ext)	Poids 2 (int)	Perche 1 (ext)	Perche 2 (int)
11h00							1. 1m63 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation	
12h00	60m Min G.			Hauteur Pup G	Poids Ben G			
12h15	60m Min F.							
12h20								
12h30	60m Pup F.							3. 2m98 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation
12h45		Long. Ben F				Poids Min G.		
13h00			Long. Min F.		Poids Pup F.			
13h15	60m TC H							
13h45	60m TC D							
14h00				Hauteur Pup F		Poids Min F.	2. 2m38 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation	
14h15		Long. Ben G						
14h30	60m Pup G.				Poids Ben F			
14h45			Long. Min G.					
15h00						Poids Pup G.		
15h30	600m Ben G							4. 3m73 TC H - TC D - Sur invitation
15h45	600m Ben F							
16h00	60m : finales							

	Ben.G	Ben. F	Pup. G	Min G.	Pup. F	Min. F
12h00	Poids		Hauteur	60m : séries		
12h15						60m : séries
12h30					60m : séries	
12h45		Longueur		Poids		
13h00					Poids	Longueur
13h15						
13h30						
14h00					Hauteur	Poids
14h15	Longueur					
14h30		Poids	60m : séries			
14h45				Longueur		
15h00			Poids			
15h30	600m					
15h45		600m				
16h00-16h30			60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales
16h30-17h00	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles

L'ordre des finales et de remise des médailles sera décidé en fonction de la fin des concours.

Extraits du règlement du challenge des jeunes de la province du BW :
POIDS - LONGUEUR
• Si le nombre d'athlètes participant au concours est inférieur ou égal à 15, tous les athlètes ont droit à 3 essais.
• Si le nombre d'athlètes participant au concours est supérieur à 15, chaque athlète a droit à 2 essais. On établit le classement intermédiaire après 2 essais. Seuls les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.
HAUTEUR
1- Chaque athlète a droit à 2 essais maximum à chaque hauteur de barre.
2- Lorsqu'il ne reste plus que MAXIMUM 8 athlètes dans le concours, chaque athlète aura droit à 3 essais à chaque hauteur de barre.
3- La première barre est à 0,90 m. La montée des barres se fait dans un premier temps par 5 cm. Lorsqu'il ne reste plus que 8 athlètes en compétition et que le nombre d'essais passe de 2 à 3, la barre sera remontée une première fois de 5 cm, et ensuite toujours de 3 cm. Le dernier athlète en concours, et pour autant que celui-ci soit le gagnant de l'épreuve, pourra déterminer librement la montée de la barre.

Classement au challenge de régularité du Comité Provincial d'athlétisme du Brabant-Wallon :
Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

Montée des barres (perche) : 15 cm jusqu'à 4,18 m, 10 cm à partir de 4,18 m
Inscriptions :
Inscriptions via le formulaire disponible sur le site du CS Dyle : https://www.beathletics.be/event/F4416/registrations (sauf pour la perche - uniquement sur invitation).
Les concours de hauteur sont exclusivement réservés aux athlètes du Brabant wallon. Clôture des inscriptions le vendredi 13/12 à 21h.
Confirmation et paiement sur place, au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve.
Droit d'inscription: 3 euros/participant pour les athlètes BW, quel que soit le nombre d'épreuves; 3 euros/épreuve pour les autres.
Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossard d'un jour = 5 euros.

Cette réunion d'athlétisme prévoit un seul classement par groupe en saut à la perche lorsque plusieurs catégories concourent ensemble selon l'horaire. Exclusivement le premier homme et la première dame (en TC) pour les groupes 3 et 4 pourront demander la hauteur de leur choix. Cette possibilité n'est pas offerte aux autres premiers de leur catégorie. Pour la mise à l'honneur, un classement général est établi en regroupant les résultats des 4 groupes du concours de saut à la perche.

Droit d'entrée : 5 euros
Note : Les bénévoles disponibles pour donner un coup de main peuvent se signaler au directeur de réunion (Olivier Bodart - olbodart@hotmail.com - 0478 57 66 52) et ce, dès que possible.

Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles